



Formations

Syndicales

2016





JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
V 1	Jour de l'an	L 1		M 1	CEF	V 1		D 1	Fête du Travail	M 1	Conférence UFR
S 2		M 2	SFE	M 2		S 2		L 2		J 2	
D 3		M 3		J 3		D 3		M 3		V 3	
L 4		J 4		V 4		L 4		M 4		S 4	
M 5		V 5		S 5		M 5		J 5	Ascension	D 5	
M 6		S 6		D 6		M 6	Stage n° 9	V 6		L 6	
J 7		D 7		L 7		J 7		S 7		M 7	
V 8		L 8		M 8		V 8		D 8	Victoire 1945	M 8	Stage n° 19
S 9		M 9		M 9		S 9		L 9		J 9	
D 10		M 10		J 10	Stage n° 1	D 10		M 10		V 10	
L 11		J 11		V 11		L 11		M 11	Stage n° 11	S 11	
M 12	Stage CE niveau 1	V 12		S 12		M 12	CEF	J 12		D 12	
M 13		S 13		D 13		M 13	Stage n° 6	V 13		L 13	
J 14		D 14		L 14		J 14		S 14		M 14	SFE
V 15		L 15		M 15	SFE	V 15		D 15	Pentecôte	M 15	Stage n° 2
S 16		M 16		M 16	Stage CHSCT niveau 1	S 16		L 16		J 16	
D 17		M 17		J 17		D 17		M 17		V 17	
L 18	CEF	J 18		V 18		L 18		M 18	Stage n° 14	S 18	
M 19		V 19		S 19		M 19	51 ^e congrès confédéral	J 19		D 19	
M 20		S 20		D 20		M 20		V 20		L 20	
J 21		D 21		L 21		J 21		S 21		M 21	
V 22		L 22		M 22		V 22		D 22		M 22	Stage n° 15
S 23		M 23		M 23	Colloque IHS	S 23		L 23		J 23	
D 24		M 24		J 24		D 24		M 24		V 24	
L 25		J 25		V 25		L 25		M 25		S 25	
M 26		V 26		S 26		M 26		J 26	Stage n° 22	D 26	
M 27		S 27		D 27	Pâques +1h	M 27		V 27		L 27	
J 28		D 28		L 28		J 28	Stage n° 5	S 28		M 28	
V 29		L 29		M 29		V 29		D 29	Fête des mères	M 29	
S 30				M 30		S 30		L 30		J 30	Stage n° 21
D 31				J 31	Stage n° 13			M 31	CEF		

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

SFE Secrétariat Fédéral Elargi

CEF Comité Exécutif Fédéral



JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
V 1		L 1		J 1		S 1		M 1	Toussaint	J 1	UFICT
S 2		M 2		V 2		D 2		M 2		V 2	
D 3		M 3		S 3		L 3	Stage CE niveau 2	J 3		S 3	
L 4		J 4		D 4		M 4		V 4		D 4	
M 5		V 5		L 5		M 5		S 5		L 5	
M 6		S 6		M 6	AG FNIC	J 6		D 6		M 6	Stage CHSCT niveau 2
J 7		D 7		M 7	Stage n° 4	V 7		L 7		M 7	
V 8		L 8		J 8		S 8		M 8	SFE	J 8	
S 9		M 9		V 9		D 9		M 9		V 9	
D 10		M 10		S 10		L 10		J 10		S 10	
L 11		J 11		D 11		M 11		V 11	Armistice 1918	D 11	
M 12		V 12		L 12	CEF	M 12		S 12		L 12	
M 13		S 13		M 13		J 13	Stage n° 10	D 13		M 13	SFE
J 14	Fête nationale	D 14		M 14		V 14		L 14		M 14	
V 15		L 15	Assomption	J 15	Stage n° 12	S 15		M 15		J 15	
S 16		M 16		V 16		D 16		M 16		V 16	
D 17		M 17		S 17		L 17		J 17	Stage n° 7	S 17	
L 18		J 18		D 18		M 18		V 18		D 18	
M 19		V 19		L 19		M 19	Stage n° 3	S 19		L 19	
M 20		S 20		M 20		J 20		D 20		M 20	
J 21		D 21		M 21		V 21		L 21		M 21	
V 22		L 22		J 22	Stage n° 8	S 22		M 22		J 22	
S 23		M 23		V 23		D 23		M 23		V 23	
D 24		M 24		S 24		L 24		J 24	Stage n° 17	S 24	
L 25		J 25		D 25		M 25	CEF	V 25		D 25	Noël
M 26		V 26		L 26		M 26		S 26		L 26	
M 27		S 27		M 27	SFE	J 27	Stage n° 20	D 27		M 27	
J 28		D 28		M 28		V 28		L 28		M 28	
V 29		L 29		J 29	Stage n° 18	S 29		M 29	CEF	J 29	
S 30		M 30		V 30		D 30	heure d'hiver -1h	M 30	Conférence	V 30	
D 31		M 31				L 31				S 31	

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

La formation syndicale est fondamentale pour mener une activité CGT au quotidien. La Fédération fait de cette question une priorité et met tout en œuvre pour proposer une offre de formation de très haute qualité.

EDITO

Dans ce document, vous trouverez les formations syndicales « de fond » de 5 jours proposées par la Fédération, ainsi qu'un nouveau programme de formations courtes, en modules de 1 ou 2 jours, adaptés aux attentes d'aujourd'hui, sur de nombreux sujets spécifiques.

Pour chaque thème, une session annuelle est prévue à Montreuil. Chaque formation peut aussi être réalisée au plus près des syndicats, sur les territoires : **Contactez la Fédération pour l'organiser. Une session comprend entre 8 et 16 stagiaires. En deçà de 8 inscrits, la session est annulée ; au-delà de 16, une autre date sera proposée au cas par cas.**

Pour toute formation, l'inscription auprès de la Fédération est OBLIGATOIRE (voir ci-dessous).

Quand un tarif est indiqué, il ne couvre que les frais pédagogiques, qui correspondent non seulement à l'organisation matérielle de la session de formation, mais aussi à la mobilisation par la FNIC-CGT de moyens politiques et administratifs pour la préparation, le déroulement des stages et la conception des contenus.

Le TARIF ne doit pas être bloquant pour s'inscrire à un stage syndical. En cas de problème, pas d'hésitation pour contacter « votre » Fédération au 01.55.82.68.88.

En fin de document se trouvent les modèles de lettres et la procédure fédérale pour une demande de prise en charge du maintien du salaire, dans le cadre d'un CFESS



INSCRIPTION FORMATION SYNDICALE

Je souhaite m'inscrire au stage :

date du stage :

NOM Prénom

SYNDICAT



Mail perso.

A retourner à la FNIC CGT - Case 429 - 263, rue de Paris, 93514 Montreuil cedex -
fax : 01.55.82.69.15 – e-mail : contact@fnic-cgt.fr

SOMMAIRE

Modules longs

Stage syndical niveau 1	P. 4
Stage syndical niveau 2	P. 5
Stage CHSCT niveau 1	P. 6
Stage CHSCT niveau 2	P. 7
Stage comité d'entreprise niveau 1	P. 8
Stage comité d'entreprise niveau 2	P. 9

Modules courts

Stage n° 1 : Accueil nouveau syndiqué	P. 10
Stage n° 2 : Comment faire fonctionner un syndicat. Secrétaire de syndicat	P. 11
Stage n° 3 : Trésorier du syndicat	P. 12
Stage n° 4 : Délégué syndical	P. 13
Stage n° 5 : S'exprimer à l'oral, à l'écrit	P. 14
Stage n° 6 : Organisation d'un conflit. La grève	P. 15
Stage n° 7 : Les élections professionnelles	P. 16
Stage n° 8 : Le salaire socialisé	P. 17
Stage n° 9 : Formation d'animateurs	P. 18

Stage n° 10 : Le rôle économique du CE	P. 19
Stage n° 11 : Secrétaire du CE	P. 20
Stage n° 12 : La base de données unique	P. 21
Stage n° 13 : Droits et prérogatives du CE	P. 22
Stage n° 14 : Trésorier du CE	P. 23
Stage n° 15 : La commission économique du CE	P. 24
Stage n° 16 : Le délégué du personnel	P. 25
Stage n° 17 : Santé/Sécurité au travail : les conceptions CGT	P. 26
Stage n° 18 : L' élu au CHST	P. 27
Stage n° 19 : Le secrétaire du CHSCT	P. 28
Stage n° 20 : L'accident du travail	P. 29
Stage n° 21 : La maladie professionnelle	P. 30
Stage n° 22 : Les risques sociaux organisationnels, dits « RPS »	P. 31
Stage n° 23 : Santé et précarité : la sous-traitance	P. 32
Stage n° 24 : Les risques dits « industriels technologiques, majeurs »	P. 33
Procédure et modèles de lettres d'absence	P. 34-38

STAGE SYNDICAL NIVEAU 1

Durée : 5 jours

Lieu : Sur demande

Tarif : Sur demande

Date : Sur demande

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les adhérents et nouveaux adhérents CGT

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

- ◇ Acquérir une formation de base pour exercer une activité militante CGT dans l'entreprise

Programme :

- ◇ 1er jour : Accueil, le syndicalisme d'hier à aujourd'hui, le contexte économique et social actuel.
- ◇ 2e jour : Les notions économiques essentielles. Nos revendications, de l'individuel au collectif. La grille de classifications.
- ◇ 3e jour : Rôle et fonctionnement du syndicat. Les IRP, outils du syndicat.
- ◇ 4e jour : L'activité syndicale. La bataille idéologique. La protection sociale.
- ◇ 5e jour : Mise en commun des acquis, clôture.

STAGE SYNDICAL NIVEAU 2

Durée : 5 jours

Lieu : Sur demande

Tarif : Sur demande

Date : Sur demande

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les militants de la CGT, les responsables syndicaux

Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1.

Objectifs :

- ◇ Identifier et maîtriser les outils nécessaires à une activité syndicale CGT ;
- ◇ Construire et faire vivre une CGT efficace et combative.

Programme :

- ◇ 1er jour : **Accueil, présentation, les attentes. Évolutions économiques et sociales sur les 40 dernières années** (mondialisation, crises financières, impact des choix politiques et capitalistes sur le monde du travail).
- ◇ 2e jour : **De la création de la valeur ajoutée à la crise du système capitaliste.** Les politiques patronales. Les gouvernements au service du patronat.
- ◇ 3e jour : **Évolution du monde salarial, les classes sociales, la lutte de classe. La CGT, ses structures, l'activité du syndicat et de ses responsables.** La syndicalisation en France et en Europe. La bataille idéologique, les tactiques de luttes.
- ◇ 4e jour : **Le cahier de revendications, comment on le construit, on le fait voir avant, pendant et après les négociations ?** Le droit et la liberté syndicale.
- ◇ 5e jour : **Bilan & évaluation du stage.**

STAGE CHSCT NIVEAU 1

Durée : 5 jours

Lieu² : MONTREUIL (93)

Tarif : 1 816 €/personne

Pris en charge par le l'employeur¹

Date : 14 au 18/03/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les membres ou futurs membres du CHSCT

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

- ◇ Connaître le rôle et les prérogatives du CHSCT, suite aux dernières évolutions législatives
- ◇ **Exercer pleinement son mandat d'élú au CHSCT**
- ◇ **Savoir réagir en cas d'accident du travail, en cas de maladie professionnelle**
- ◇ Acquérir les notions de base de la prévention

Programme :

- ◇ 1er jour : Qu'est ce que le travail ? Travail/santé/prévention. CHSCT.E/Direction : bien différencier les rôles.
- ◇ 2e jour : Pouvoirs et prérogatives.
- ◇ 3e jour : Comment traiter syndicalement un accident ? Que faire en cas d'accident ? Les risques psychosociaux.
- ◇ 4e jour : Comment identifier une maladie professionnelle ? Comment la faire reconnaître ? Que sont les troubles musculo-squelettiques ? La prévention.
- ◇ 5e jour : CHSCT.E et action revendicative. Évaluation du stage. Clôture.

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé , pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

STAGE CHSCT NIVEAU 2

Durée : 5 jours

Lieu² : MONTREUIL (93)

Tarif : 1 816 €/personne

Pris en charge par le l'employeur¹

Date : 5 au 9/12/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les membres du CHSCT

Niveau de connaissances préalables :

Stage CHSCT niveau 1.

Objectifs :

- ◇ Approfondir ses pratiques sur le fonctionnement du CHSCT
- ◇ Actualiser ses connaissances sur les évolutions de réglementation
- ◇ Maîtriser la démarche de prévention

Programme :

- ◇ 1er jour : Les conditions de travail dans l'histoire, les pôles d'activité, la sous-traitance.
- ◇ 2e jour : La finalité de l'entreprise et le lien avec le CHSCT. Sous-traitance et activité CHSCT.
- ◇ 3e jour : Maladies professionnelles, enjeux de la reconnaissance. Les organismes de prévention..
- ◇ 4e jour : Évaluation des risques. Décret de 92, loi Bachelot, ATEX, enjeux de l'expertise
- ◇ 5e jour : CHSCT/action revendicative

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

STAGE COMITÉ D'ENTREPRISE NIVEAU 1

Durée : 5 jours

Lieu² : MONTREUIL (93)

Tarif : 1 200 €/personne

Pris en charge par le CE¹

Date : 11 au 15/01/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les candidats et élus au comité d'établissement, comité d'entreprise, comité central d'entreprise

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs :

- ◇ Connaître l'histoire, le rôle et les prérogatives du CE, suite aux dernières évolutions législatives
- ◇ Exercer pleinement son mandat d'élu du CE
- ◇ Savoir lire et interpréter les comptes d'une entreprise
- ◇ Acquérir les notions de base pour la gestion des activités sociales

Programme :

- ◇ 1er jour : Historique des CE - Le rôle et la place des CE/Comité de groupe/Comité européen
- ◇ 2e jour : Pouvoirs et prérogatives du comité d'entreprise. Exercice du droit d'alerte.
- ◇ 3e jour : Le bilan d'entreprise. Le compte de résultat. Le salaire socialisé.
- ◇ 4e jour : Notions fondamentales sur les activités sociales. Le budget. Le tourisme social.
- ◇ 5e jour : Le CE outil du syndicat. Évaluation du stage. Clôture.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

STAGE COMITÉ D'ENTREPRISE NIVEAU 2

Durée : 5 jours

Lieu² : MONTREUIL (93)

Tarif : 1 200 €/personne

Pris en charge par le CE¹

Date : 3 au 7/10/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les candidats et élus au comité d'établissement, comité d'entreprise, comité central d'entreprise

Niveau de connaissances préalables :

Stage CE niveau 1

Objectifs :

- ◇ Comprendre le fonctionnement du CE en tant qu'organe de contrôle économique de l'entreprise
- ◇ Assumer pleinement et efficacement son mandat d'élu au CE par une revue détaillée des prérogatives.
- ◇ Maîtriser l'analyse CGT du compte de résultat de l'entreprise
- ◇ Savoir placer l'entreprise dans son environnement économique et territorial
- ◇ Stage mis à jour suite aux dernières évolutions législatives

Programme :

- ◇ 1er jour : Évolution du capitalisme, mondialisation. De l'entreprise à la multinationale, CE/CCE/Comité de groupe, outil du syndicat.
- ◇ 2e jour : Les indicateurs économiques de l'entreprise, les comptes de résultat.
- ◇ 3e jour : Pouvoirs, prérogatives, les critères de gestion, rôle social de l'entreprise.
- ◇ 4e jour : Place économique de l'entreprise dans les localités, les filières de production.
- ◇ 5e jour : La CGT du local à l'international, la responsabilité CGT dans son activité internationale au travers des IRP.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 1

ORGANISER UN STAGE D'ACCUEIL NOUVEAU SYNDIQUÉ

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif¹ : 95 €/personne

Date : 10/03/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Tout militant en charge d'accueillir
de nouveaux adhérents.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

Fournir aux syndicats les principes et outils pour une formation d'accueil aux nouveaux syndiqués.

Programme :

Le stage d'accueil comprend :

- ◇ Identité, valeurs et histoire de la CGT,
- ◇ Fonctionnement d'un syndicat CGT,
- ◇ Principes de fonctionnement des IRP : Délégués du personnel, Comité d'Entreprise, CHSCT.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N° 2

COMMENT FAIRE FONCTIONNER UN SYNDICAT. SECRÉTAIRE DE SYNDICAT

Durée : 2 jours

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif¹ : 190 €/personne

Date : 15 et 16/06/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Responsables du syndicat, Mandatés syndicaux, Secrétaire et secrétaire adjoint de syndicat.

Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1

Objectifs :

- ◇ Faire fonctionner un syndicat CGT,
- ◇ Savoir animer une équipe syndicale,
- ◇ Organiser et répartir le travail syndical,
- ◇ Organiser les débats avec les salariés,
- ◇ Préparer les réunions,
- ◇ La formation syndicale.

Programme :

- ◇ **Un syndicat, c'est quoi ?**
- ◇ **Les grandes règles de fonctionnement d'un syndicat.**
- ◇ Comment faire vivre un syndicat ?
- ◇ Le rapport aux salariés, la collecte des revendications, leur structuration, la lutte.
- ◇ **Exemple d'une réunion de bureau syndical, de commission exécutive.**- Le travail syndical.
- ◇ Liens entre mandats syndicaux et mandats électifs.
- ◇ Les structures de la CGT.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 3

TRESORIER DU SYNDICAT

Durée : 2 jours

Lieu ² : Montreuil (93)

Tarif ¹ : 190 €/personne

Date : 19 et 20/10/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Trésorier et trésorier adjoint de syndicat

Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1

Objectifs :

- ◇ Acquérir la maîtrise de la fonction de trésorier d'un syndicat CGT,
- ◇ Connaître l'outil d'aide comptable FNIC-CGT.

Programme :

- ◇ Quelles sont les fonctions du trésorier. Les principes d'une politique financière CGT.
- ◇ **Les obligations comptables d'un syndicat. Maîtriser l'outil informatique fédéral d'aide à la comptabilité syndicale.**
- ◇ **La syndicalisation, source de l'indépendance financière et politique du syndicat.**
- ◇ La cotisation syndicale : A quoi ça sert. Son montant. Comment la prélever. Le régime fiscal de la cotisation.
- ◇ Le reversement des cotisations.
- ◇ Cogitiel et Cogetise : Deux outils complémentaires.
- ◇ Eléments pour établir un budget et construire une politique financière répondant aux objectifs et aux orientations du syndicat.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 4

DELEGUE SYNDICAL

Durée : 1 jour

Lieu ² : Montreuil (93)

Tarif ¹ : 95 €/personne

Date : 7/09/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Délégué syndical, futur délégué syndical et délégué syndical central

Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1

Objectifs :

- ◇ Maîtriser les éléments de base du rôle et des droits des délégués syndicaux.
- ◇ Maîtriser les éléments de base de la négociation collective.

Programme :

- ◇ **Être délégué syndical CGT, c'est quoi. Mandat et délégation de pouvoir.**
- ◇ Comprendre comment est structurée la CGT.
- ◇ La désignation du délégué syndical, du délégué syndical central.
- ◇ Rôle du délégué syndical.
- ◇ Les moyens du délégué syndical.
- ◇ Principes CGT de la négociation collective

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 5

S'EXPRIMER À L'ORAL, À L'ÉCRIT

Durée : 2 jours

Lieu ² : Montreuil (93)

Tarif ¹ : 190 €/personne

Date : 27 et 28/04/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Tous les syndiqués et militants

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

- ◇ Comprendre les principes d'une bonne expression orale,
- ◇ Acquérir et perfectionner la communication écrite indispensable à un militant CGT.

Programme :

- ◇ Principes généraux de la communication écrite ,
- ◇ Rédiger un tract, un communiqué de presse, un compte-rendu de réunion syndicale et de négociation, un PV de réunion d'instance et un courrier,
- ◇ Communication orale : prendre la parole en public et en réunion,
- ◇ Déjouer les pièges des médias en situation de crise

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 6

ORGANISATION D'UN CONFLIT LA GRÈVE

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif¹ : 95 €/personne

Date : 13/04/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Tous les syndiqués et militants

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

- ◇ La grève : Pourquoi ? Quand ? Comment ?

Programme :

- ◇ Pourquoi faire grève ?
- ◇ Les différentes expressions du rapport de forces. Négocier ou agir ?
- ◇ Bref historique de la grève
- ◇ La grève et la question du droit. Bases juridiques actuelles.
- ◇ Comment organiser une grève :
 - ⇒ Déclenchement,
 - ⇒ conduite,
 - ⇒ sortir de la grève.
- ◇ **La grève vue de l'employeur.**
- ◇ Grève et renforcement.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 7

LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Durée : 1 jour

Lieu ² : Montreuil (93)

Tarif ¹ : 95 €/personne

Date : 17/11/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Tous les syndiqués et les candidats aux élections professionnelles

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

- ◇ Comprendre le fonctionnement des élections pour les réussir,
- ◇ Comment les préparer,
- ◇ Négocier le protocole pré-électoral,
- ◇ Assurer le dépouillement, calculer les résultats, rédiger le procès-verbal.

Programme :

- ◇ Des élections professionnelles : pour quoi faire ?
- ◇ Les listes de candidature,
- ◇ La propagande électorale,
- ◇ Le protocole d'accord pré-électoral.
- ◇ Les opérations de vote. Le vote électronique. Le vote par correspondance,
- ◇ Calculer les résultats,
- ◇ Rédiger et transmettre les procès-verbaux,
- ◇ Audience électorale et représentativité,
- ◇ Le contentieux électoral.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 8

LE SALAIRE SOCIALISÉ

Durée : 1 jour

Lieu ² : Montreuil (93)

Tarif ¹ : 95 €/personne

Date : 22/09/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :
Elus mandatés et militants CGT.

Niveau de connaissances préalables :
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

- ◇ Maîtriser les questions relatives au salaire,
- ◇ Savoir argumenter sur ses enjeux,
- ◇ Comprendre la feuille de paie.

Programme :

- ◇ Ce qu'est le salaire. Ce qu'il "n'est pas",
- ◇ Savoir décrypter la grille fédérale,
- ◇ Le salaire est-il un coût ? Partage de la valeur ajoutée entre salaire et profit,
- ◇ Quelques rappels sur la feuille de paie,
- ◇ Pourquoi et comment augmenter les salaires ?

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 9

FORMATION D'ANIMATEURS

Durée : 2 jours

Lieu ¹ : Montreuil (93)

Tarif : Nous consulter

Date : 6 et 7/04/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les animateurs et futurs animateurs de stages syndicaux

Niveau de connaissances préalables :

Exercice préalable d'une responsabilité syndicale

Objectifs :

- ◇ **Etre en capacité d'assurer l'animation des formations de la FNIC-CGT en s'appuyant sur la démarche pédagogique CGT en harmonie avec sa démarche syndicale.**

Programme :

- ◇ Objectifs de formation du stage, progression pédagogique / Accueil en formation et ouverture de stage
- ◇ Notre démarche pédagogique CGT
- ◇ Préparer et animer un thème dans un stage
- ◇ **La communication dans l'animation d'un stage**
- ◇ Objectifs de formation et évaluations

¹ Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 10

LE RÔLE ÉCONOMIQUE DU CE

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 240 €/personne
Pris en charge par le CE¹

Date : 13/10/2016
INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :
Elus du CE ou membres de la commission économique.

Niveau de connaissances préalables :
Stage CE niveau 1

Objectifs :

- ◇ **Connaître le rôle économique du Comité d'Entreprise ;**
- ◇ **Savoir argumenter en CE sur la situation économique de l'entreprise.**

Programme :

- ◇ **Le comité d'entreprise, instance de contrôle économique de l'entreprise ;**
- ◇ **Éléments sur la base de données (BDES) ;**
- ◇ **Décrypter les comptes de l'entreprise (compte de résultat, bilan) pour évaluer sa situation économique réelle ;**
- ◇ **Éléments sur la restructuration de l'entreprise.**

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 11

SECRÉTAIRE DU CE

Durée : 2 jours

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 480 €/personne
Pris en charge par le CE¹

Date : 11 et 12/05/2016
INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :
Secrétaire ou futur secrétaire de CE

Niveau de connaissances préalables :
Stage CE niveau 1

Objectifs :

- ◇ Bien connaître les prérogatives et le fonctionnement du CE ;
- ◇ Situer la place du Secrétaire du CE ;
- ◇ **Maîtriser l'ordre du jour, le procès-verbal ;**
- ◇ **Savoir animer le Comité d'Entreprise.**

Programme :

- ◇ **Rappel sur le Comité d'Entreprise, ses prérogatives ;**
- ◇ Désignation du Secrétaire du CE ;
- ◇ La répartition des rôles : Secrétaire de CE et autres membres, syndicat, président du CE, salariés ;
- ◇ **Etablir l'ordre du jour ;**
- ◇ Animer une réunion ;
- ◇ Rédaction et diffusion des procès-verbaux ;
- ◇ Les moyens à disposition ;
- ◇ Notions sur les activités sociales et culturelles ;

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 12

LA BASE DE DONNÉES UNIQUE (BDES)

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 240 €/personne
Pris en charge par le CE¹

Date : 15/09/2016
INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :
Elus du CE

Niveau de connaissances préalables :
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs :

- ◇ Comprendre et utiliser la base de données économiques et sociales.

Programme :

- ◇ La BDES et le rôle économique du CE ;
- ◇ La mise en place de la BDES ;
- ◇ Le contenu de la BDES ;
- ◇ **L'accès aux informations. La confidentialité ;**
- ◇ Impact sur les informations / consultations du CE / sur les expertises ;
- ◇ Analyse et exploitation CGT des données de la BDES.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 13

DROITS ET PRÉROGATIVES DU CE

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 240 €/personne
Pris en charge par le CE¹

Date : 31/03/2016
INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :
Elus du CE

Niveau de connaissances préalables :
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs :

- ◇ Identifier le rôle du CE dans l'entreprise ;
- ◇ Son fonctionnement, ses priorités.

Programme :

- ◇ Un Comité d'Entreprise, c'est quoi ?
- ◇ Pouvoirs et prérogatives du CE ;
- ◇ Notions sur les activités sociales et culturelles ;
- ◇ Lien avec le syndicat.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 14

TRÉSORIER DU CE

Durée : 2 jours

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 480 €/personne
Pris en charge par le CE¹

Date : 18 et 19/05/2016
INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :
Trésorier et trésorier adjoint du CE

Niveau de connaissances préalables :
Stage CE niveau 1

Objectifs :

- ◇ Identifier les mission du trésorier du CE ;
- ◇ Acquérir les notions de base en trésorerie du CE ;
- ◇ **Gérer le budget de fonctionnement et d'activités sociales et culturelles.**

Programme :

- ◇ **Rappel sur le Comité d'Entreprise, ses prérogatives . Lien avec le syndicat ;**
- ◇ La répartition des rôles : Secrétaire de CE, Trésorier, Syndicat, Président du CE, salariés.
- ◇ Droits et obligations du CE en matière financière. Transparence financière ;
- ◇ Gérer politiquement un budget. Les règles en la matière ;
- ◇ La comptabilité du Comité ;
- ◇ Les moyens à disposition : délégation, formation, déplacement, expertise.

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 15

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DU CE

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 240 €/personne

Pris en charge par le CE¹

Date : à la demande

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Elus du CE ou membre de la commission économique.

Niveau de connaissances préalables :

Stage CE niveau 1

Objectifs :

- ◇ Maîtriser le rôle économique du Comité d'Entreprise ;
- ◇ Savoir argumenter en CE sur la situation économique de l'entreprise.

Programme :

- ◇ Histoire des CE ;
- ◇ Maîtriser les notions en lien avec les documents soumis au CE, y compris la BDES;
- ◇ **Décrypter les comptes de l'entreprise (compte de résultat, bilan) pour évaluer sa situation économique réellement ;**
- ◇ **Eléments sur la restructuration de l'entreprise.**

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques et le repas du midi. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration du soir, hébergement), qui sont à la charge du CE.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 16

LE DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif¹ : 95 €/personne

Date : 23/06/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Syndiqués, candidats ou élus délégués du personnel

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs :

- ◇ Défendre les salariés et obtenir des droits nouveaux ;
- ◇ Connaître les droits et pouvoirs des DP ;
- ◇ Préparer les réunions de DP, y participer.

Programme :

- ◇ Historique rapide des Délégués du Personnel ;
- ◇ Rôle des différents acteurs ;
- ◇ Les moyens du DP ;
- ◇ Les réunions de DP ;
- ◇ **Délit d'entrave. Protection juridique.**
- ◇ Comment passer de la revendication individuelle à la revendication collective ?

¹ Ne couvre que les frais pédagogiques. Ne couvre pas les éventuels frais de documentation, matériel et fournitures techniques. Ne couvre pas les frais annexes (transport, restauration, hébergement).

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT

Fiche
STAGE N° 17

SANTÉ/SÉCURITÉ AU TRAVAIL : LES CONCEPTIONS CGT

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 363 €/personne

Pris en charge par l'employeur¹

Date : 24/11/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Elus au CHSCT
Délégués du personnel

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

- ◇ Identifier les différentes approches de santé et sécurité au travail ;
- ◇ **Connaître les obligations légales et les responsabilités de l'entreprise**
- ◇ Rôle et mission du CHSCT.

Programme :

- ◇ Différentes approches de la santé et de la sécurité au travail,
- ◇ **Les nouvelles formes d'exploitation de la main d'œuvre,**
- ◇ **Les obligations de l'entreprise,**
- ◇ Le statut et la mission du CHSCT en matière de santé au travail.

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N° 18

L'ÉLU AU CHSCT

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 363 €/personne

Pris en charge par l'employeur¹

Date : 29/09/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les élus ou futurs élus au CHSCT

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

- ◇ Maîtriser le rôle et les missions d'un élu au CHSCT.

Programme :

- ◇ Le CHSCT et ses élus, outil du syndicat.
- ◇ La désignation des membres du CHSCT,
- ◇ Rôle et prérogatives des élus du CHSCT.

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N° 19

LE SECRÉTAIRE DU CHSCT

Durée : 2 jours

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 726 €/personne

Pris en charge par l'employeur¹

Date : 8 et 9/06/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les secrétaires et futurs secrétaires du CHSCT

Niveau de connaissances préalables :

Stage CHSCT niveau 1

Objectifs :

- ◇ Identifier et assurer les missions du secrétaire de CHSCT ;
- ◇ Savoir élaborer un ordre du jour et rédiger les PV ;
- ◇ **Savoir animer l'activité du CHSCT.**

Programme :

- ◇ **L'élection du secrétaire,**
- ◇ Le secrétaire, interlocuteur pour tout le CHSCT,
- ◇ **La coordination avec l'organisation syndicale,**
- ◇ **La négociation de l'ordre du jour,**
- ◇ Le CHSCT extraordinaire,
- ◇ Rédaction, rôle, diffusion du PV de CHSCT,
- ◇ Les archives du CHSCT, leur utilité à long terme.

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N° 20

L'ACCIDENT DE TRAVAIL

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 363 €/personne

Pris en charge par l'employeur¹

Date : 27/10/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les élus au CHSCT
Les délégués du personnel

Niveau de connaissances préalables :

Stage CHSCT niveau 1

Objectifs :

- ◇ **Savoir ce qu'il faut faire en cas d'accident ;**
- ◇ Déclarer un accident du travail ;
- ◇ Contrer les stratégies de camouflage et de contestation des employeurs ;
- ◇ Connaître les voies de recours.

Programme :

- ◇ **Définition de l'accident de travail et l'accident de trajet,**
- ◇ Comment traiter syndicalement un accident du travail,
- ◇ Le rôle du CHSCT.
- ◇ Les voies de recours.

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N° 21

LA MALADIE PROFESSIONNELLE

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 363 €/personne

Pris en charge par l'employeur¹

Date : 30/06/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les élus au CHSCT
Les délégués du personnel

Niveau de connaissances préalables :

Stage CHSCT niveau 1

Objectifs :

- ◇ Identifier le contexte lié aux maladies professionnelles ;
- ◇ Rôle des IRP, les recours.
- ◇ Savoir déclarer une maladie professionnelle et suivre les dossiers ;

Programme :

- ◇ La définition de la maladie professionnelle. Le système des tableaux en France,
- ◇ La sous-déclaration et sous-reconnaissance massive, en rapport avec la réalité,
- ◇ Le circuit de déclaration,
- ◇ Les voies de recours,
- ◇ Le rôle du CHSCT, le soutien aux victimes avec le syndicat.

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N° 22

LES RISQUES SOCIAUX ORGANISATIONNELS, DITS « RPS »

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 363 €/personne

Pris en charge par l'employeur¹

Date : 26/05/2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les élus au CHSCT
Les délégués du personnel

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs :

- ◇ Comprendre les risques psycho-sociaux pour une démarche CGT en la matière.

Programme :

- ◇ RPS, stress, harcèlement, souffrance, mal vivre au travail, de quoi parle-t-on ?
- ◇ **L'obligation de l'entreprise et sa responsabilité,**
- ◇ Le rôle du CHSCT,
- ◇ **L'accident du travail dans ce domaine.**

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N° 23

SANTÉ ET PRÉCARITÉ LA SOUS-TRAITANCE

Durée : 2 jours

Lieu ² : Montreuil (93)

Tarif : 726 €/personne

Pris en charge par l'employeur ¹

Date : à la demande

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les élus au CHSCT
Les délégués du personnel

Niveau de connaissances préalables :

Stage CHSCT niveau 1

Objectifs :

- ◇ Connaître les problématiques liés à la sous-traitance ;
- ◇ **Comprendre et mettre en œuvre la démarche CGT sur la sous-traitance.**

Programme :

- ◇ Les véritables motivations à sous-traiter,
- ◇ **Les conséquences pour les conditions de travail, l'emploi stable, le droit d'expression, les accidents,**
- ◇ **Le droit d'intervention des élus vis-à-vis** des sous-traitants et précaires,
- ◇ Les travailleurs détachés,
- ◇ Le plan de prévention. Le rôle du CHSCT dans ce domaine,
- ◇ **Les obligations de formation des salariés d'entreprises sous-traitantes,**
- ◇ Les dispositions particulières , dites « Bachelot » pour les établissements dits « SEVESO 2 » ,
- ◇ Notre stratégie CGT.

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé , pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N° 24

LES RISQUES DITS « INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES, MAJEURS »

Durée : 1 jour

Lieu² : Montreuil (93)

Tarif : 363 €/personne

Pris en charge par l'employeur¹

Date : à la demande

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P.3)

Pour qui :

Les élus au CHSCT
Le secrétaire du CHSCT

Niveau de connaissances préalables :

Stage CHSCT niveau 1

Objectifs :

- ◇ Maîtriser la problématique des risques industriels ;
- ◇ **L'approche CGT sur la question.**

Programme :

- ◇ **Les installations classées à servitude d'utilité publique,**
- ◇ Les différents acteurs en matière de risques industriels,
- ◇ **Les stratégies des entreprises et les conceptions du Ministère de l'environnement,**
- ◇ Nos revendications CGT.

¹ Couvre uniquement les frais pédagogiques et la restauration du midi. Ce tarif est réglementé, pris en charge par l'employeur pour les stagiaires membres du CHSCT. Ne couvre pas le transport, l'hébergement ni la restauration du soir qui doivent aussi être pris en charge par l'employeur pour les membres du CHSCT.

² Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



MODELE DE LETTRE D'ABSENCE MEMBRE DU COMITE D'ENTREPRISE

Nom, prénom
Adresse

Monsieur le Directeur,
Société (nom)
Adresse

A, le 2016

Objet : *Demande de congé de formation économique.*

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2325-44 et R 2325-8 du Code du travail, j'ai l'honneur de vous demander **l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du** (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, organisé par "La formation syndicale CGT" qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature



MODELE DE LETTRE D'ABSENCE

MEMBRE DU CHSCT

Nom, prénom
Adresse

Monsieur le Directeur,
Société (nom)
Adresse

A, le 2016

Objet : *Demande de congé de formation CHSCT.*

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 4614-14 ; L 4614-15 ; L 4523-10 et L 4523-16 du Code du travail, je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant que représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Ce stage organisé par "La formation syndicale CGT" organisme agréé, aura lieu du (préciser les dates de début et de fin de stage et le nombre de jours de formation).

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature



Procédure FNIC-CGT pour bénéficier de la prise en charge de la rémunération pour une formation économique, sociale et syndicale

Le bénéficiaire d'un congé de formation économique, sociale et syndicale peut être octroyé par la Fédération à un/une syndiqué-e de la FNIC-CGT dans les conditions suivantes :

- **La formation/ journée d'étude doit être organisée par la FNIC-CGT.**
- La demande doit être faite préalablement à la date de la/ des journées de formation, et conformément aux délais légaux ou conventionnels.
- Le syndicat CGT remplit complètement le modèle de courrier joint :
 - Coordonnées du syndicat (en haut à gauche),
 - Date de la demande (en haut à gauche),
 - **Coordonnées de l'entreprise (en haut à droite),**
 - Coordonnées du salarié (Cadre « à remplir par le salarié »),
 - **Date(s) de la formation / de la journée d'étude,**
 - Signature du / de la salarié-e,
 - Cachet et signature du syndicat.
- Le syndicat CGT envoie le courrier à la Fédération par courriel (CFESS@fnic-cgt.fr), fax (01.55.82.68.87) ou courrier postal, en indiquant le numéro de téléphone portable du camarade en charge de la demande.
- Après validation par le secteur formation de la Fédération, le courrier signé et tamponné par la FNIC est renvoyé par retour, au syndicat CGT, qui le transmet alors à la direction de l'entreprise. **Aucun courrier n'est envoyé depuis la Fédération à la direction d'entreprise, le syndicat reste seul interlocuteur (Fédéralisme).**
- **A l'issue de la formation, l'attestation FNIC-CGT de « congé de formation économique sociale et syndicale » sera remise aux seuls stagiaires qui auront suivi ce processus. D'autres types d'attestation pourront être délivrées en fonction des cas (Formation éco CE, CHSCT, attest. de simple présence, etc.)**
- Pour permettre la prise en charge, par la FNIC-CGT, **du maintien du salaire du stagiaire par l'entreprise,** il est nécessaire :
 - Que le/ la stagiaire ait été présent à la formation (émargement signé).
 - **Que le syndicat transmette dans les délais à la Fédération la note de débours fournie par l'entreprise, et co-signée par le salarié, cette signature certifiant la véracité du montant calculé par l'entreprise.**



Nom du syndicat CGT
Adresse
CP Ville

Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Date :

M/ Mme. le Directeur/ -trice

Entreprise

adresse

CP Ville

M/ Mme le directeur/ -trice,

A remplir par le/ la salarié-e

Conformément aux articles L 3142-7 et suivants du code du travail, je soussigné - e,

Nom - Prénom du/ de la salarié-e

Adresse personnelle

CP Ville

→ vous demande par la présente l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

du au

pour participer à une formation économique, sociale et syndicale , organisée par la FNIC-CGT, organisme agréé.

→ vous informe de mon accord pour bénéficier du maintien de mon salaire, dont la demande est faite ci-dessous au nom du syndicat CGT, conformément à l'art. L. 3142-8 du code du travail.

Approbation du syndicat CGT

En vertu de l'art. L. 3142-8 du code du travail, le syndicat CGT de l'entreprise, dont cachet et signature figurent ci-dessous, vous demande le maintien total de la rémunération du/ de la salarié-e durant la formation.

Approbation fédérale FNIC-CGT

La FNIC-CGT, dont cachet et signature figurent ci-dessous, effectuera le remboursement à l'entreprise du maintien du salaire sur la base de :

- L'accord, s'il existe, en vigueur dans votre établissement/ dans la branche
- A défaut d'accord, d'une note de **débours** établie par l'entreprise et transmise au syndicat CGT de l'entreprise qui fera suivre à la Fédération.

Signature du/ de la salarié-e

Cachet et signature du syndicat

Cachet et signature FNIC-CGT

Page suivante : modèle vierge à remplir directement





Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Date :

A remplir par le/ la salarié-e

Conformément aux articles L 3142-7 et suivants du code du travail, je soussigné - e,

→ vous demande par la présente l'autorisation de m'absenter de l'entreprise
du au

pour participer à une formation économique, sociale et syndicale , organisée par la FNIC-CGT, organisme agréé.

→ vous informe de mon accord pour bénéficier du maintien de mon salaire, dont la demande est faite ci-dessous au nom du syndicat CGT, conformément à l'art. L. 3142-8 du code du travail.

Approbation du syndicat CGT

En vertu de l'art. L. 3142-8 du code du travail, le syndicat CGT de l'entreprise, dont cachet et signature figurent ci-dessous, vous demande le maintien total de la rémunération du/ de la salarié-e durant la formation.

Approbation fédérale FNIC-CGT

La FNIC-CGT, dont cachet et signature figurent ci-dessous, effectuera le remboursement à l'entreprise du maintien du salaire sur la base de :

- L'accord, s'il existe, en vigueur dans votre établissement/ dans la branche
- A défaut d'accord, d'une note de **débours** établie par l'entreprise et transmise au syndicat CGT de l'entreprise qui fera suivre à la Fédération.

Signature du/ de la salarié-e

Cachet et signature du syndicat

Cachet et signature FNIC-CGT

